

Une insertion progressive

En Guadeloupe, les chômeurs âgés de moins de 30 ans au sens du Bureau international du travail représentent 46 % de la population active. Ce fort taux est principalement alimenté par une insertion difficile des jeunes en milieu professionnel après la fin de leur formation initiale. Les jeunes diplômés qui travaillent doivent parfois composer avec des emplois précaires.

Guy Mystille

Une fois les études achevées, l'insertion professionnelle des jeunes guadeloupéens est progressive. Ceux qui ont terminé leurs études depuis moins de cinq ans se retrouvent davantage confrontés au chômage que ceux dont l'arrivée sur le marché du travail est plus ancienne. Ainsi, 39 % des femmes actives ayant achevé leur formation initiale depuis moins de cinq ans sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Elles ne sont plus que 34 % lorsque leur ancienneté sur le marché du travail depuis la fin de leurs études est comprise entre cinq et dix ans. Chez les hommes, le rapport est supérieur : 40 % des anciens étudiants sont en échec dans leur quête d'emploi lorsque leur formation initiale est achevée depuis moins de cinq ans. Comme chez les femmes, ils sont aussi 34 % à être écartés de l'emploi lorsqu'ils ont achevé leur cursus universitaire depuis un intervalle de cinq à dix ans.

Le niveau de diplôme est un atout majeur pour une meilleure insertion

Cette période d'insertion dépend du niveau de diplôme : plus celui-ci est élevé, moins longue est la période affectée à la recherche d'emploi. En Guadeloupe, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur depuis moins de cinq ans est de 22 %. Il atteint 43 % lorsqu'ils détiennent le baccalauréat ou un diplôme équivalent, et 51 % lorsqu'ils ont obtenu un CAP ou un BEP.

Pour les personnes plus anciennes sur le marché du travail, les écarts sont tout aussi importants. Le taux de chômage descend à 10 % lorsque les anciens étudiants disposent d'un diplôme sanctionnant des études supérieures. Il est ainsi très largement inférieur au taux de chômage observé chez les personnes ayant achevé leurs études depuis un

intervalle de cinq à dix ans avec un baccalauréat ou équivalent (38 %), ou avec un diplôme de type CAP ou BEP (45 %).

L'accès à l'emploi reste très difficile pour les non ou peu diplômés, après une recherche oscillant entre un et quatre ans, le taux de chômage de cette catégorie de personne atteignant 71 %. Quoique plus réduit (67 %), il reste élevé lorsque les études se sont achevées depuis un intervalle compris entre cinq et dix ans.

Dans les générations sorties depuis plus de dix ans du système éducatif, l'accès à l'emploi est facilité par des expériences professionnelles préalables acquises au travers de contrats de travail courts. Les femmes ont toutefois plus de mal que les hommes à trouver du travail. Le taux de chômage les concernant est en effet de 23 %, contre 18 % pour les hommes. Le niveau de diplôme est déterminant pour l'insertion professionnelle. Le taux de chômage des diplômés du supérieur ayant achevé leurs études depuis plus de 10 ans est de 5 %. Il est quatre fois plus élevé chez les diplômés du second cycle du secondaire et six fois plus chez les peu ou pas diplômés.

La précarité de l'emploi est souvent corrélée au niveau de qualification

Les jeunes qui s'insèrent professionnellement peuvent se retrouver en situation de sous-emploi. Cette notion de sous-emploi s'entend largement par du temps partiel subi. En 2014, 19 % des jeunes actifs y sont confrontés un à quatre ans après la fin de leur formation initiale. Les jeunes femmes sont davantage concernées par cette situation pénalisante : leur taux de sous-emploi, un à quatre ans après la fin des études, est de 21 %. Il est de 17 % chez les jeunes hommes actifs.

Lorsque cinq à dix ans se sont écoulés après la fin des études et l'arrivée sur le marché du travail, le rapport est inversé : le taux de sous-emploi est alors de 22 % chez les jeunes hommes actifs contre 8 % chez les jeunes femmes actives.

Un niveau de diplôme élevé protège contre le sous-emploi. En effet, parmi les actifs récents, le taux de sous-emploi est faible lorsque les jeunes détiennent un diplôme du supérieur (6 %). Il est beaucoup plus important lorsque le niveau de diplôme est moindre : 29 % des jeunes actifs guadeloupéens détenant un baccalauréat ou diplôme équivalent, un CAP ou un BEP, font face à une situation de sous-emploi. Lorsqu'ils sont peu ou pas diplômés, le taux de chômage des jeunes actifs depuis un à quatre ans est de 53 %.

Sur un plus long terme, le diplôme du supérieur protège pareillement du sous-emploi : le taux de chômage est seulement de 2 % chez les jeunes actifs, cinq à dix années après la fin de leur études. Ceux qui disposent d'un diplôme du second cycle du secondaire représentent 11 % des personnes affectées par le sous-emploi. Les anciens étudiants ayant achevé leur cursus avec un brevet, ou qui en sont sortis en échec représentent 8 % des effectifs de jeunes en sous-emploi.

Lorsque l'ancienneté des actifs sur le marché de l'emploi dépasse dix années après que les études soient achevées, le sous-emploi est moins prépondérant. Il concerne seulement 5 % de personnes peu ou pas diplômées et 6 % de celles qui détiennent un diplôme du second cycle du secondaire. Seulement 2 % des anciens diplômés du supérieur sont affectés par le sous-emploi. ■

1 Baisse des taux de chômage dans la durée

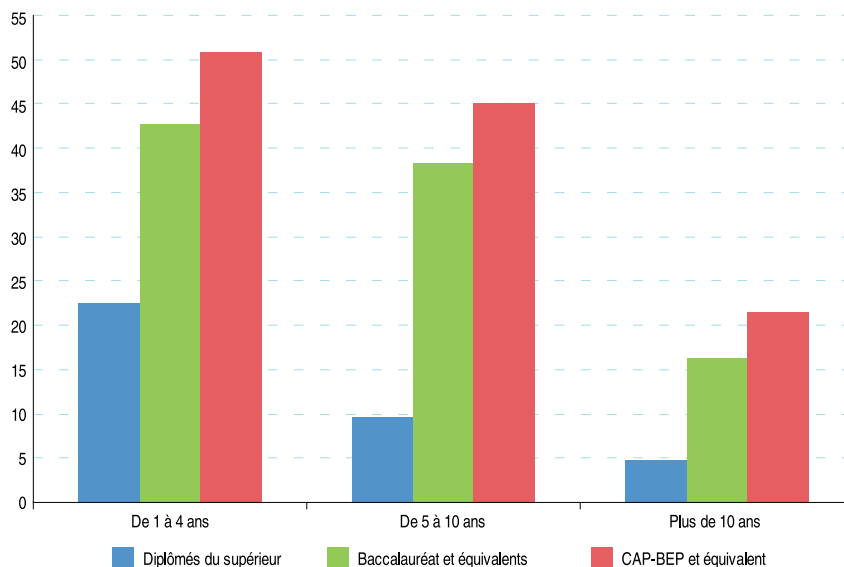
Taux de chômage en 2014 selon la durée depuis la sortie de formation initiale et le sexe

		Taux de chômage
De 1 à 4 ans	Femme	39,2
	Homme	40,2
De 5 à 10 ans	Femme	34,0
	Homme	33,8
Plus de 10 ans	Femme	22,8
	Homme	18,0

Champ : population active totale de Guadeloupe.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

2 Taux de chômage plus important pour les peu diplômés

Taux de chômage en 2014 selon la durée depuis la sortie de formation initiale et le diplôme (en %)



Champ : population active totale de Guadeloupe.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

Avertissement : L'enquête Emploi aux Antilles-Guyane

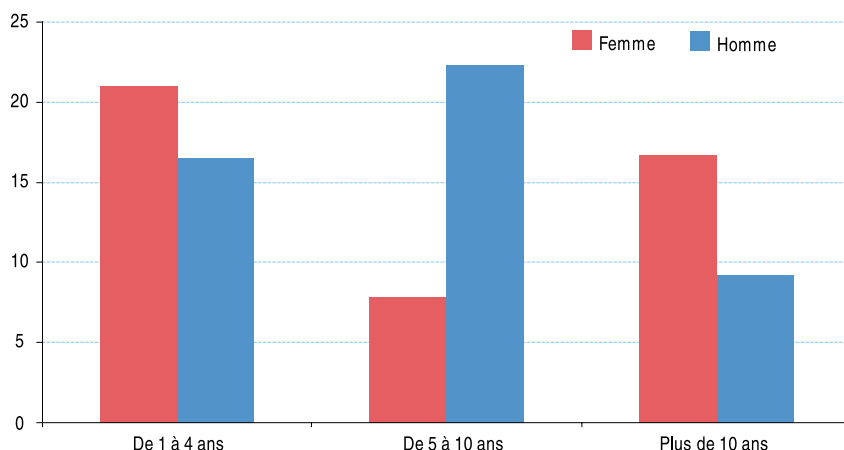
L'enquête Emploi aux Antilles-Guyane a été renouvelée en profondeur. Jusqu'en 2013, une Enquête Emploi annuelle –parfois appelée EE-DOM– avait lieu en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion. Elle faisait l'objet de publications indépendantes. L'Enquête Emploi en continu (EEC) couvrait alors le seul champ géographique de la France métropolitaine.

La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion ont intégré le dispositif métropolitain de l'enquête Emploi en continu au 1^{er} trimestre 2014. À partir de cette date, l'enquête Emploi a désormais lieu en continu toutes les semaines de l'année en France métropolitaine, aux Antilles-Guyane et à La Réunion. À Mayotte, l'enquête Emploi reste annuelle.

Ainsi, les résultats de l'enquête Emploi sont désormais complètement comparables à ceux de la France métropolitaine et conformes aux définitions européennes. Ils sont dorénavant publiés chaque année au mois d'avril dans les Antilles-Guyane, en moyenne annuelle.

3 Le sous-emploi touche davantage les femmes récemment diplômées

Taux de sous-emploi depuis la sortie de formation initiale et l'activité économique (en %)



Champ : population active totale de Guadeloupe.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.

4 Plus le diplôme est élevé, plus les jeunes sont en emploi quelque soit la durée

Répartition de la population active selon la durée depuis la sortie de formation initiale et le diplôme en 2014 (en %)

		Population totale (nombre)	Emploi (hors sous-emploi)	Sous-emploi	Part du chômage*	Inactifs	Taux de sous-emploi
De 1 à 4 ans	Diplômés du supérieur	4 723	67,2	3,9	20,6	8,3	5,5
	Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	8 100	26,8	10,8	32,4	29,9	28,8
	Diplômés du brevet ou pas diplômés	3 095	5,4	6,2	28,2	60,1	53,4
De 5 à 10 ans	Diplômés du supérieur	6 283	84,4	2,0	9,2	4,3	2,3
	Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	9 685	36,3	11,2	33,6	18,9	23,6
	Diplômés du brevet ou pas diplômés	4 527	11,5	7,9	39,1	41,6	40,7
Plus de 10 ans	Diplômés du supérieur	33 434	71,5	2,1	3,7	22,8	2,8
	Diplômés du 2 ^e cycle du secondaire	86 112	46,0	6,2	12,6	35,2	11,9
	Diplômés du brevet ou pas diplômés	158 552	17,6	4,8	9,5	68,1	21,5

* Part du chômage dans la population active.
Champ : population active totale de Guadeloupe.
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2014.